

Quelques exemples d'actions

Dans le cadre de la prise en charge des patients, différentes activités peuvent être mises en place telle que :

• Activités thérapeutiques liées

-A la mobilité (ex. : entretien de la marche).

-A la communication (ex. : activités d'expression orale ou écrite).

-A l'apprentissage ou réapprentissage des gestes nécessaires aux activités quotidiennes, aux activités ludiques...

• Activités de réhabilitation sociale

(ex. : activités culturelles, rencontres...)

• **Soutien aux aidants** par l'explication des attitudes à privilégier, la mise en place d'activités d'aide et de soutien (ex. : groupes de parole, conférences), l'orientation vers des structures de répit.

Engagement qualité

Notre établissement est engagé dans l'évaluation des activités et de la qualité des prestations selon la réglementation en vigueur de l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et Médico-sociaux).

Le secteur géographique d'intervention de l'ESA SSV (12 communes)



Demande d'informations :

SANTÉ ET SOLIDARITÉ DU VAR

www.sante-solidarite-var.fr
Association Loi 1901

178, avenue Estienne d'Orves
83500 LA SEYNE SUR MER

Tél. : 04 98 07 44 36

Fax : 04 98 00 62 40

E-mail : esa-laseyne@sante-solidarite-var.fr



SANTÉ ET SOLIDARITÉ DU VAR

www.sante-solidarite-var.fr

Association Loi 1901



**EQUIPE SPÉCIALISÉE
ALZHEIMER**

ESA

**Soins et accompagnement
de la personne atteinte
de la maladie d'Alzheimer**

EQUIPE SPÉCIALISÉES ALZHEIMER

Objectifs principaux

L'Equipe Spécialisée Alzheimer intervient au domicile pour :

Actions sur les patients

- Maintenir ou améliorer l'état de santé, le bien-être et la qualité de vie
- Consolider le maintien des capacités restantes : motrices, cognitives, sensorielles, communication
- Accompagner pour limiter les troubles du comportement

Actions sur les aidants

- Améliorer la relation patient/aidant
- Anticiper le risque de rupture du seuil de tolérance
- Accompagner les aidants familiaux dans leur réflexion relative à leur projet de vie

Actions sur l'environnement

- Travailler pour une amélioration ergonomique du cadre de vie
- Evaluer les risques (chutes, dangers domestiques, etc.) au regard du degré d'autonomie du patient
- Suggérer des réponses pratiques à mettre en œuvre

Les acteurs de l'ESA

> Coordination

L'infirmier coordinateur :

Coordonne les actions en partenariat avec les médecins, infirmiers, aides à domicile...

> Soins

Le psychomotricien

et/ou ergothérapeute :

Assure le suivi de chaque patient pris en charge et de l'aidant familial.

L'assistant de soins en gérontologie :

Effectue une partie des séances de réhabilitation, en lien avec le psychomotricien et/ou l'ergothérapeute.

La prise en charge du patient

Nous intervenons du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Modalités de prise en charge

- L'ESA intervient pour des stades légers à modérés de la maladie.
- La maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée doit avoir été **diagnostiquée** et annoncée. Une **prescription médicale** est un préalable à l'admission.
- Un premier bilan est effectué par le psychomotricien et/ou ergothérapeute. Il propose un plan de soins individuel comprenant des activités spécifiques adaptées au patient
- Les actions d'accompagnement et de réhabilitation débutent dès la première séance.

A la fin des séances, les relais et solutions sont mis en place (ex. : accueil de jour, augmentation du soutien par les auxiliaires de vie, solutions de répit...).

Le coût pour le patient ?

L'accompagnement est pris en charge par la caisse d'assurance maladie pour 12 à 15 séances par an.